

## HERMANVILLE SUR MER

bulletin

www.hermanvillesurmer.fr



édito


[Hermanville-sur-Mer](#) | [Découvrir Hermanville-sur-Mer](#) | [Festival Culture à la Ferme](#) | [Programmation Culturelle](#) | [Agenda des manifestations](#)


Madame, Monsieur, chers administrés,

L'exceptionnel épisode neigeux que nous venons de vivre ces jours derniers m'a fait changer le sujet envisagé de mon édito. En effet, nul ne peut s'opposer à Dame Nature qui a pour habitude de faire ce qui lui plaît. La seule chose qu'il nous reste hélas à faire : nous adapter et composer avec le résultat de ses caprices.

Ainsi, après plusieurs mois de grisaille, de pluies incessantes, de froidure humide peu supportable, nous pouvions espérer à la mi-mars les prémices du printemps. Que nenni. Les abondantes chutes de neige, annoncées depuis 72 heures par Météo France, nous ont enfermés dans une catastrophe rarissime. Tant est si bien que depuis sa création en 2001, pour la première fois, deux départements, le Calvados et la Manche, ont été classés en alerte rouge. Cette décision nous montre l'ampleur du phénomène mais aussi les douloureuses conséquences qui en ont découlé.

Heureusement, nous nous sommes rendus compte que, pour une très grande majorité de personnes, la solidarité envers les autres était encore une valeur bien présente. Nombreux sont ceux qui, naufragés de la route, ont pu bénéficier de secours, de dépannage de toutes sortes voire même de toit pour retrouver

de la chaleur proprement dite mais aussi de la chaleur humaine en ces moments proches du désarroi.

Dans notre commune, ces élans de solidarité ont été aussi très nombreux et très appréciés par celles et ceux qui en avaient besoin et qui en ont bénéficiés. Pour cela, je voudrais sincèrement remercier toutes ces personnes qui se sont rendues disponibles pour apporter des aides et du réconfort.

Notre secteur routier n'étant pas dans la priorité numéro 1, les grands engins de déneigement ont agi avant tout sur les grands axes nationaux. De ce fait, les équipes de dépannage d'ERDF n'ont pu intervenir sur les dérangements sur la côte comme ils le souhaitaient.

Très tôt le matin, nos employés des services techniques, dans des conditions périlleuses voire très dangereuses, sont donc intervenus et n'ont eu de cesse que d'œuvrer pour rendre au maximum praticable les déplacements jusqu'à tard dans la nuit. Près d'une tonne de sel aura été ainsi étalée. De leur côté, nos engins autotractés ont dû déplacer des tonnes de neige tassées par le vent d'Est en congères apportant un grand danger pour toute circulation. Malheureusement, comme toujours en pareil cas, il est fort regrettable même triste d'entendre les propos déplacés de quelques "énervés" qui, soit par égoïsme, soit par non-connaissance ne pensent qu'à critiquer leur travail. La commune possédant plus de 48 kilomètres de voirie, ceux-ci ne peuvent être partout à la fois. Comme habituellement, nous avons privilégié l'intérêt général en dégageant en priorité les axes départementaux pour rendre l'accès aux services de secours, à l'approvisionnement de nos commerçants et permettre à tous de rejoindre l'agglomération caennaise et leur lieu de travail. Certes, tout ne peut être parfait, mais le maximum a été mis en œuvre pour que les habitants souffrent le moins possible de cette situation délicate. Dès le mercredi midi, nous avons retrouvé, ce qui n'a pas été le cas dans des communes même plus grandes, une liberté de circulation. Je tiens à adresser de grands remerciements à nos personnels techniques et à leur directeur pour leur dévouement, leur disponibilité malgré l'allongement de leur journée de travail. Quand on recense tous ces efforts, on ne peut que penser à ce qu'avait écrit à son époque le grand Voltaire « La discorde est le plus grand mal du genre humain, et la tolérance en est le seul remède »

Enfin, cet épisode neigeux aura donné, avec grande joie, à de très nombreux Hermanvillais l'occasion de redécouvrir les bienfaits de la marche à pied soit pour aller découvrir les paysages dont le bord de mer, soit pour faire leurs courses tout simplement. Ce ne sont pas nos commerçants qui l'ont regretté puisque quasi-dévalisés à tel point que notre boulanger Bruno a dû relancer en toute urgence quelques fournées supplémentaires de pain. Comme quoi, on trouve du bon dans toute situation et on apprécie de posséder des commerces de proximité.

Autre constat, c'est le parc de la mairie qui est devenu, le temps d'un après-midi, une grande cour de récréation pour petits et grands adeptes des batailles et de bonhommes de neige, de glissades en luge, de toutes activités pour passer un bon moment en famille.

Maintenant, il ne reste plus qu'à espérer que le printemps nous donne dans les mêmes proportions un ensoleillement répondant à nos attentes. Alors, soyons tous patients et attendons

Très sincèrement,  
Votre Maire, Jacques LELANDAIS

Sommaire

Editorial	1
Actualités	2-3
Communication	4-5-7
Caen la mer	6
Travaux	8-9
Culture à la ferme	10
Médiathèque - Cyberbase	11
Manifestations 2013	12

# La réforme des rythmes



## RÉFLEXIONS SUR LA RÉFORME

Cette réforme s'inscrit dans un contexte politique ambitieux concrétisé dans le projet global de la future Loi d'orientation et de programmation sur la "Refondation de l'école" qui est actuellement en débat à l'Assemblée Nationale et prochainement au Sénat. Cette loi prévoit 7 grandes orientations, parmi lesquelles "Donner la priorité à l'école primaire pour assurer l'apprentissage des fondamentaux et réduire les inégalités" est un enjeu essentiel du dispositif. Afin d'atteindre ce but pour l'école primaire, le projet de Loi définit 4 objectifs opérationnels dont la réforme des rythmes scolaires. Les autres étant le rééquilibrage des moyens en faveur du primaire, la redéfinition des missions de l'école maternelle et le développement de l'accueil des enfants de moins de 3 ans et la mise en place du dispositif "Plus de maîtres que de classes"

Cette réforme part du constat partagé qu'en France, la journée actuelle des écoliers est la plus longue et la plus chargée que celle des autres élèves de tous les autres pays du monde avec le cumul de plusieurs handicaps :

- un volume annuel d'enseignement très important (864h/an pour une moyenne de 774h/an des pays de l'OCDE),
- un nombre de jours d'école par an le plus faible (144 j/an contre une moyenne de 187 j/an des pays de OCDE),

- une semaine d'école de 4 jours, depuis la réforme du ministre Darcos en 2008,
- une année scolaire concentrée sur 36 semaines.



Il en résulte une organisation du temps scolaire journalier, hebdomadaire et annuel très déséquilibrée incompatible avec les rythmes biologiques et d'apprentissage de l'enfant et préjudiciable à leur réussite, notamment pour les élèves en difficulté. La première phase du dispositif concerne la mise en place de la semaine de 4 jours et demi afin d'offrir aux élèves des conditions d'apprentissage plus favorables et de redéfinir les articulations entre le temps scolaire et périscolaire.

Le décret N° 2013-77 relatif à la réforme des rythmes scolaires en primaire a été publié le samedi 26 mars au Journal officiel. Il précise notamment que la semaine scolaire comprendra toujours 24 heures d'enseignement, mais réparties sur 9 demi-journées (incluant le mercredi matin). La journée scolaire sera limitée à 5h30 maximum et la demi-journée à 3h30, la pause méridienne ne pouvant être inférieure à 1h30. Des dérogations sont possibles

concernant le choix du samedi (plutôt que le mercredi matin) et la durée de la journée scolaire. Ces dérogations devront être "justifiées par les particularités du projet éducatif territorial" et offrir "des garanties pédagogiques suffisantes".

Le décret précise aussi que c'est le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) qui "arrête l'organisation de la semaine scolaire de chaque école", après examen des projets transmis (par le conseil d'école intéressé ou la commune ou l'établissement public de coopération intercommunale) et après avis du maire ou du président de l'EPCI intéressé.

Le décret prévoit que des "activités pédagogiques complémentaires", du ressort des enseignants, "peuvent être proposées" aux élèves, sous forme "d'aide aux élèves ayant des difficultés d'apprentissage", "d'aide au travail personnel" ou "d'une aide pour une activité prévue par le projet d'école", voire "en lien avec le projet éducatif territorial".

Bien qu'une très large majorité des professionnels de l'éducation ou de la santé, des associations partenaires de l'école publique, des parents d'élèves ainsi que des élus des communes, au-delà des clivages politiques, s'accordent à reconnaître la nécessité de cette réforme, un certain nombre de difficultés a été identifié.

Ainsi, l'Association des Maires de France a formulé des réserves sur les modalités d'application ainsi que sur les conséquences financières pour les communes. Elle craint aussi que l'urgence de la mise en place de la réforme nuise à une véritable concertation entre tous les acteurs.

Pour leur part, les associations de parents d'élèves s'interrogent sur la qualité des activités périscolaires proposées et sur la formation des intervenants.

En conclusion, la mobilisation et la valorisation de toutes les ressources humaines et logistiques d'un territoire seront la clé de la réussite de cette réforme ambitieuse. La mise en place de cette nouvelle organisation suppose une concertation effective entre tous les acteurs concernés et la reconnaissance essentielle de l'institution scolaire à condition que celle-ci s'adapte à ce nouveau contexte de travail de co-construction éducative dans "l'intérêt de l'enfant", formule revendiquée par tous.

## L'APPLICATION DE LA RÉFORME À HERMANVILLE-SUR-MER

Suite à la publication du Décret et comme la grande majorité des élus de chaque commune de France, nous nous sommes attelés à bien lire et étudier l'ensemble des points de ce décret.

Au début, force est de le reconnaître, nous sommes restés dans l'expectative devant l'absence de repères précis et nécessaires pour une bonne mise en œuvre. C'est pour cela que nous avons décidé de ne pas nous précipiter. Dans un premier temps, nous avons voulu attendre plus amples renseignements voire des réponses à certaines de nos interrogations. Au fur et à mesure de l'arrivée de textes complémentaires, de livrets édités par le Ministère de l'Education Nationale, de réunions diverses et variées comme celle de Biéville-Beuville mise en place par l'Amicale des Maires où plus de 600 élus étaient réunis, nous avons commencé à nous approprier les détails de ce décret avec ses besoins mais aussi ses contraintes.

Il n'est pas indéniable de dire que la mise en œuvre de cette réforme aura un impact fort sur notre budget communal. Car, ce n'est pas moins de 18 personnes qui seront nécessaires à l'animation des ateliers mis en place pendant les pauses périscolaires. L'enveloppe nécessaire a été évaluée à environ 50 000 €, somme non négligeable dans une commune de la taille d'Hermanville-sur-mer.

Car, est-il bon de le rappeler, l'engagement financier voulu par l'équipe municipale pour tout ce qui touche la vie scolaire représente, aujourd'hui, un budget de 200 000 €, sans compter le périscolaire avec le ramassage scolaire, la garderie, l'étude du soir, la médiathèque et la Cyber-Base (10h00 par semaine). Cet acte politique fort découle de notre volonté permanente à situer l'école comme l'axe central de la vie dans notre commune. Sans école, plus d'enfants,



moins de jeunes parents, la commune tend vers une commune-dortoir... et cela nous ne le souhaitons pas.

Cette réforme devrait prendre effet dès la rentrée de septembre 2013. Toutefois, comme le stipule l'article 9 du décret, les maires ou les présidents d'EPCI pourront faire part à la DASEN de leur souhait de reporter son application à la rentrée de 2014. Cette dérogation devra être émise avant le 31 mars 2013.

Aujourd'hui, nous sommes totalement conscients des effets importants que la mise en œuvre de cette réforme entraînera dans l'organisation scolaire et dans le travail des équipes enseignantes. Dans les familles, l'obligation d'une réorganisation des plannings hebdomadaires, notamment en matière de garde d'enfants, s'avère incontournable.

Notre souci premier étant le confort des enfants, la commission scolaire s'est réunie afin de définir et d'engager une large concertation avec les enseignants, les parents d'élèves, la M.J.C.I., les associations, les services municipaux concernés ..... Même si dans le texte du décret, ce sont les mairies qui devront en prendre la décision au final, pour notre part cette décision s'appuiera obligatoirement sur la synthèse issue de cette concertation. Car ensemble, nous aurons à élaborer un PEDT (Projet Educatif Territorial) garantissant la continuité éducative du projet des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire. Il est vrai que nous pourrons nous appuyer sur le fonctionnement des activités du midi avant ou/et après la cantine avec les animateurs de notre M.J.C.I. Il nous faudra aussi y déterminer notre préférence commune pour la mise en place de ces activités soit le midi, soit le soir. Ce PEDT devra être obligatoirement approuvé par l'Inspection d'académie.

C'est dans cet esprit que les élus de la commission scolaire ont tenté, lors du conseil d'école, d'expliquer et de proposer aux parents d'élèves et aux enseignants l'organisation de cette concertation.

Malheureusement l'abondance de commentaires de toutes sortes, de prises de positions officielles ou non et parfois de manifestations véhiculés par tous les médias, semble porter auprès de tous une inquiétude peut-être révélatrice d'une peur du changement.



C'est ce que nous avons ressenti auprès des parents présents qui s'interrogent mais aussi auprès des enseignants qui s'inquiètent à juste titre tant pour l'organisation future que pour leur avenir personnel.

Quelques jours plus tard, à la demande de la municipalité de Colleville-Montgomery, les élus des deux commissions scolaires se sont réunis avec la présence de la directrice et d'animateurs de la MJCI. Chaque commune a pu s'exprimer sur sa vision d'application de cette réforme, sur la recherche de locaux adaptés, sur les encadrants nécessaires. Les membres de la MJCI travaillant sur les deux communes, la mise en place d'une coordination commune s'avère incontournable. Il a donc été avancé que les deux communes puissent travailler ensemble en mutualisant les équipes d'animateurs, de locaux voire de logistique pour la qualité des activités proposées aux enfants et en adéquation avec cette réforme.

Afin de préciser et renforcer notre volonté de collaboration collective à la mise en œuvre de cette réforme, nous nous sommes à nouveau réunis avec des représentants des parents d'élèves. Nous avons fait de même avec les enseignants pour que ceux-ci ressentent bien la nécessité d'une collaboration participative. Au cours de ces réunions comme lors de celle avec la mairie de Colleville-Montgomery, il est ressorti un constat unanime sur une réelle et efficace mise en œuvre à la rentrée de 2014. Cela aurait pour but de nous donner du temps et de rendre plus fiable l'organisation, l'élaboration du PEDT ainsi que la recherche d'animateurs qualifiés et de locaux disponibles et adaptés. Ce temps supplémentaire nous permettra aussi de tirer les enseignements de ceux qui auront appliqué cette réforme dès la rentrée de septembre prochain.

Lors du conseil municipal du 25 mars, j'ai proposé et demandé une dérogation pour l'application de cette réforme sur les rythmes scolaires pour les élèves de maternelle et de primaire en septembre 2014.

■ **Jacques LELANDAIS**  
et les membres de la Commission  
des Affaires Scolaires

## L'ÉVOLUTION DE LA COMMUNICATION MUNICIPALE ET LA TRANSPARENCE DE L'INFORMATION

C'est une volonté longtemps affirmée de la municipalité que de veiller à l'information de nos concitoyens. Elle vous est proposée sous différentes formes, différents supports, différentes techniques, afin que tout un chacun puisse facilement suivre non seulement l'évolution de la Commune, mais aussi s'en approprier les projets et en suivre l'actualité associative, culturelle et sportive.

### Site Internet

La refonte d'un site internet est toujours une démarche délicate, fastidieuse, et l'investissement des nombreux acteurs associés à cette tâche en est, par là même, d'une importance capitale.

Cette refonte était en effet, indispensable, la dernière version du site de la commune étant devenue obsolète, difficilement modifiable et d'une lourdeur de gestion inadaptée à ce que l'on est en droit d'attendre d'un tel outil.

Ce ne sera donc pas une refonte, mais une création nouvelle totale à laquelle nous nous sommes livrés avec le groupe de travail Communication.

Ce dossier important est le fruit d'une réflexion et d'un travail de groupe autour de Gilbert TALMAR et Roger HUET, maires adjoints, de Jacques LELANDAIS, maire et avec le précieux concours de Pierre SCHMIT, d'Anne GREGOIRE ainsi que de Christelle COCQUET, Directrice des services. Quant à Aline VINCENT, adjoint administratif, elle sera chargée du suivi quotidien du site, de sa mise à jour et de toutes les modifications indispensables à sa "vie active".

Mais ce projet n'aurait pu voir le jour sans un(e) professionnel(le) aguerri(e). Le choix s'est porté, presque par hasard, sur une ex-hermanvillaise, Isabelle FERNIOT, aujourd'hui codirigeante d'une **agence de communication** sur la région parisienne, **jardin d'hiver** (<http://www.jardindhiver.fr>) que nous remercions au passage pour son professionnalisme, sa gentillesse et sa disponibilité, mais aussi sa façon d'appréhender notre environnement communal pour vous en livrer le maximum de ses atouts.

Vous pourrez, sans modération, partager notre opinion en vous connectant sur [www.hermanvillesurmer.fr](http://www.hermanvillesurmer.fr) ou [.com](http://www.hermanvillesurmer.com) selon votre humeur...

Ce site a été conçu afin d'être aussi interactif que possible et surtout pour être en constante évolution.

Vous y trouverez, tour à tour, l'actualité communale, le calendrier des animations, les projets, le suivi des travaux, mais également la plupart des documents administratifs communaux ou nationaux, consultables et téléchargeables.

Les associations ne seront pas en reste, elles pourront effectuer la mise à jour statutaire ainsi que la communication de leurs événements et manifestations en transmettant simplement toutes vos infos par mail sur [contact@hermanvillesurmer.fr](mailto:contact@hermanvillesurmer.fr).

S'agissant de l'environnement scolaire et périscolaire, les informations nécessaires seront également en ligne, ainsi que les menus et les inscriptions à la cantine. Dans quelques temps, il vous sera possible de régler, via internet, les repas de vos enfants.

Une newsletter vous sera également proposée suivant l'actualité, il vous suffira, pour la recevoir, **de vous inscrire sur la page d'accueil du site via le menu « Inscription Newsletter » Journaux lumineux**.

Comme beaucoup d'entre vous l'ont déjà remarqué, nous nous sommes dotés d'un nouveau journal lumineux, près de la chapelle de la Brèche, venant ainsi compléter celui déjà existant au bourg.

Cette communication visuelle, facilement accessible, sera également actualisée quotidiennement en fonction des divers événements.

N'hésitez pas à faire part à Aline VINCENT au 02 31 36 18 00, en charge de toute cette communication, de tout événement ou toute manifestation que vous souhaitez faire partager, mais également de toute erreur ou omission dans cette actualité communale.

### ■ Gilbert TALMAR

Maire-adjoint chargé de la communication et du tourisme



## MOBILIER URBAIN

Tout notre mobilier urbain vient également d'être entièrement changé (panneaux d'information et abribus, plus modernes, plus fonctionnels et adoptant la charte de couleur dont s'est dotée Hermanville-sur-mer). Vous pourrez y retrouver, trimestriellement, l'agenda des manifestations communales dans bon nombre d'entre eux.

Sur d'autres, le plan de la commune, réactualisé, lui aussi, avec les nouveaux quartiers, nouvelles rues, mais aussi, monuments et équipements publics, arrêts de bus et le maximum d'informations sur l'environnement communal vous est proposé. Ce plan, qui vous est mis à votre disposition en version papier dans ce bulletin, vous pouvez le retrouver sur le site Internet, téléchargeable en version PDF HD.

Vous pourrez remarquer une discrète innovation, face à la pharmacie, un abribus solaire, autonome, éclairé la nuit par des "leds" et muni d'un détecteur de mouvements. L'énergie est délivrée par des panneaux solaires fixés sur l'abribus et stockée dans des batteries incorporées dans les montants du mobilier.

La réalisation de toute cette opération a été confiée à la société SMA de Carpiquet, fourniture, installation et maintenance étant financés par la publicité.



# Plan de ville

# Hermanville-sur-Mer



Accueil Activités Vieillesse Sports à Hermanville-sur-Mer Découvrir Hermanville-sur-Mer Culture Sport Santé Loisirs



### Nomenclature des rues

- 3° D.I.B. Boulevard de la
- 3° D.I.B. Place de la
- 6 Juin Avenue du
- Albert Camus Avenue
- Alizés Rue des
- Alouettes Rue des
- Amiral Giret Rue
- Amiral Wietzel Rue
- André Malraux Avenue
- Angerville Rue d'
- Aquilon Allée de l'
- Armand Fichot Allée
- Avenir Rue de l'
- Bac de Port Rue du
- Beauséjour Rue
- Bergerie Rue de la
- Blanche Rose Rue
- Brise Allée de la
- Caen Rue de
- Calais Chemin de
- Calvados Boulevard du
- Canardière Rue de la
- Captain Arthur Gardner Rue
- Casimir Hébert Rue
- Camot Avenue
- Chambois Rue
- Champ Fleuri Rue du
- Château d'Eau Rue de
- Cherbourg Rue de
- Cimetière Anglais Rue du
- Clos Cailliet Rue du
- Clos Chemin des
- Clos du Moulin Rue du
- Clos Hébert Rue du
- Complogne Rue de

- Coquelicots Allée des
- Croiseur Durban Rue du
- Croiseur Sumatra Rue du
- Croix Rose Rue de la
- Crutle Impasse de la
- Cuirassé Courbet Place du
- Doris Allée des
- Docteur Turgis Rue du
- Douet Chemin de
- Ecoles Rue des
- Erables Rue des
- Félix Faure Avenue
- Flandres Dunckerque Rue
- François Mitterrand Avenue
- Georges Samson Allée
- Grande Rue
- Grange Rue de la
- Guy Baudry Rue
- Haie aux Fèves Rue de la
- Hamel Chemin du
- Harold Pickersgill Avenue
- Hautes Senties Chemin des
- Havre Rue du
- Hendel Passage
- Henri Gravier Rue
- Henri Spriet Passage
- Hermanville-sur-Mer à
- Colleville-Montgomery Ch.
- Hermanville-sur-Mer à
- Lion-sur-Mer Chemin
- Hermanville-sur-Mer à
- Périers-sur-le-Dan Chemin
- Hervé Le Roy Rue
- Jean Moulin Rue
- Jean Sarrazin Rue

- Jonquilles Rue des
- Laiterie Rue de la
- Le Becq Impasse
- Liberté Place de la
- Lion Route de
- Luc Rue de
- Madame Coty Avenue
- Madame Henri Spriet Rue
- Madeleine Pierre Duval Rue
- Mare aux Fanels Rue de la
- Marque Chemin de la
- Marronniers Impasse des
- Mer Boulevard de la
- Mouettes Rue des
- Moulin Chemin du
- Moulin Rue du
- Nelson Mandela Avenue
- Nordet Allée de
- Norrot Allée de
- Ombages Rue des
- Picoteux Allée des
- Pinsons Rue de
- Plumetot Chemin de
- Pont l'Évêque Rue de
- Prat Rue du
- Pré de l'Isle Rue du
- Pressoir Rue du
- Reims Rue de
- Rémy Caban Rue
- Romains Chemin aux
- Rouen Rue de
- Rosières Rue de la
- Senlis Rue de
- Stella Maris Rue
- Sternes Rue des
- Suroit Allée du
- Tamaris Rue des

- Tanagra Passage
- Tangrerie Allée de
- Tilleuls Impasse des
- Tour de Ville Rue du
- Troum Rue de
- Vassier Impasse
- Verdun Rue de
- Verger Rue
- Verte Rue
- Verts Prés Rue des
- Vieux Paris Rue du
- Vikings Allée des
- Vikings Rue des
- Viollètes Rue des

- ### Lotissements et résidences
- B3 Captain Arthur Gardner
  - B3 Hameau de la Bergerie
  - D2 La Brèche d'Hermanville
  - C2 La Canardière
  - C-D 1 La Crutle
  - B3 La Marque
  - B-C3 Le Bourg d'Hermanville
  - A-B4 Le Champ Fleuri
  - F2 Le Clos Cailliet
  - D2 Le Clos du Moulin
  - D1 Le Clos Hébert
  - D2 Le Grand Parc
  - E2 Le Minotaure
  - D1 Les Blancs Bois
  - B3 Les Camarines
  - E2 Les Hauts de la Brèche
  - D1 Les Jardins du Prieuré
  - E2 Les Jardins Romains
  - D1 Les Tamaris
  - D2 Résidence Chambois
  - C2 Résidence de l'Ormoie
  - B3 Résidence du Parc

- ### Nomenclature des numéros
- 1 Ancien cimetière
  - 2 Bibliothèque municipale
  - 3 Camping des Hautes Senties
  - 4 Camping les Vautaux
  - 5 Camping Normandie Plage
  - 6 Centre téléphonique
  - 7 Chapelle de la Brèche
  - 8 Char
  - 9 Cimetière anglais
  - 10 Containers à verre
  - 11 Club de voile
  - 12 Char à voile - Speed-sail
  - 13 Déchetière
  - 14 École de natation et club de plage
  - 15 École élémentaire
  - 16 École maternelle
  - 17 Église du bourg
  - 18 Mairie
  - 19 Nouveau cimetière
  - 20 Parc municipal
  - 21 Parc municipal
  - 22 Poste de secours
  - 23 Place du Cuirassé Courbet
  - 24 Monument aux Morts
  - 25 Triangle du Souvenir
  - 26 Distributeur automatique de billets

- 24 Poste de secours annexe
- 25 Puits de la Mare Saint-Pierre
- 26 Salle polyvalente
- 27 Station d'épuration
- 28 Stèle à la mémoire des marins
- 29 Stèle Charles de Gaulle
- 30 Stèle du Clos du Moulin
- 31 Terrain de football
- 32 Terrain de pétanque
- 33 Terrain de tennis
- 34 Garderie scolaire
- 35 Ateliers des services techniques
- 36 Ferme Lemarchand

### Légende des pictogrammes

- Arrêt de bus
- Camping
- Déchetière
- École
- École de voile
- Église
- Mairie
- Office de Tourisme
- Parking
- Poste de secours

# HOMMAGE À JOSEPH PAIN ET GENEVIÈVE FOSSEY

par Jacques LELANDAIS



Ce n'est pas sans émotion que je tiens rendre hommage à notre ami Joseph PAIN trop rapidement disparu le 6 décembre 2012. Joseph ou bien Jojo pour tous ceux qui le côtoyaient, aura été pendant de très nombreuses années l'une des figures emblématiques de notre commune d'Hermanville-sur-mer, commune qu'il avait tant au plus profond de son être et de son cœur.

Rentré en 1973 au service technique communal comme jardinier, il aura pendant trente-quatre années participé à l'aménagement et l'entretien des espaces verts. Avec ses outils et son petit tracteur légendaire, il n'est pas un secouru communal où il n'a œuvré. Les fleurs, les végétaux n'avaient aucun secret pour lui. Il avait cette faculté, comme tous celles et tous ceux qui ont cette même passion, de donner les noms latins et les caractéristiques précises de chaque espèce.

La grande qualité de Joseph, tous ceux qui l'ont connu vous le diront sans hésiter, c'était le courage. Jamais il ne "rechignait" devant les tâches qui lui étaient confiées. Bien au contraire, à peine arrivé aux ateliers, aussitôt parti sur le terrain. Toujours d'humeur égal, la convivialité était sa ligne de vie.

Vous comprendrez pourquoi la tristesse nous étreint avec sa disparition inattendue. Cette ignoble maladie aura eu le dernier mot et cela malgré sa détermination à s'en sortir. Tous ses proches pensaient qu'il gagnerait ce combat pour profiter de sa retraite pleinement.

Pour ma part, je conserverais de cet homme simple avant tout sa gouaille légendaire, sa gentillesse naturelle et ce visage auquel un sourire était accroché en permanence.

A son épouse Annick, à ses enfants et ses petits-enfants, je tiens adresser tous nos vœux d'amitié et de réconfort.



Le 25 février dernier, nous appritions avec tristesse la disparition de notre chère Geneviève FOSSEY. Elle avait été pendant plusieurs années la secrétaire qui vous accueillait et qui vous renseignait lors de vos visites en mairie. Elle avait cette grande qualité de vouloir apporter réponse aux interrogations ou aux questions de chaque visiteur. Tout d'abord, embauchée par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement en 1972, elle effectuait parallèlement quelques heures par semaine en notre mairie. Elle fut ensuite mutée définitivement au service de la mairie en 1978. Elle a ainsi connu et travaillé, toujours avec enthousiasme et discrétion, au service de nombreux élus. A cette époque, Hermanville-sur-mer était moins développée et la tâche des secrétaires n'avait pas autant de spécificités qu'aujourd'hui. La polyvalence était nécessaire et Geneviève FOSSEY s'en est toujours accommodé avec sérieux et qualité. Elle aspira à ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> janvier 1993.

Il faut savoir que cette femme que certains avec amitié et respect appelaient "cette petite bonne femme" véhiculait avec elle une gentillesse innée associée à une douceur naturelle qui en faisait une collègue agréable mais aussi une collaboratrice dévouée.

Avec ses enfants, ses petits-enfants mais aussi avec toute sa famille et ses nombreux amis, nous voudrions garder en mémoire le souvenir d'une personne comme on aimerait toujours en rencontrer dans sa vie.

## INTERVENTION EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 FÉVRIER 2013

par MM. Jacques LELANDAIS et Pierre SCHMIT, élus d'Hermanville-sur-mer

M. le Président, chers collègues...

En 2002, la commune d'Hermanville-sur-mer a décidé à l'unanimité de son conseil d'adhérer à la communauté d'agglomération du Grand Caen.

Rappelons que cette entrée effective le 1<sup>er</sup> janvier 2003, a permis à l'agglomération de prendre le nom de Caen la mer.

Bien qu'éloignée du cœur de l'agglomération, la commune, consciente de l'importance des enjeux du territoire et particulièrement de la nécessaire complémentarité entre les espaces urbains et périurbains a pleinement adhéré au projet communautaire et en a été un acteur militant.

Les difficultés financières, que chacun ici connaît, ont amené le conseil communautaire à instaurer une taxe additionnelle sur les impôts locaux puis lors du vote du budget 2012 à accroître la pression fiscale afin de permettre un fragile équilibre budgétaire.

Il n'est pas question de remettre en cause l'idée d'une participation citoyenne au fonctionnement de l'insitution. Cependant l'instauration de la fiscalité communautaire a induit **une grave inégalité devant l'impôt** par l'application d'un taux unique sur les bases locatives communales, comme l'exige la loi.

En effet, du fait de bases locatives exceptionnellement élevées – les plus élevées de l'agglomération, suivies par celles des trois autres communes littorales – le contribuable hermanvillais acquitte envers la communauté **un impôt près de 2 fois plus élevé que la moyenne** de l'agglomération et plus de **3,5 fois supérieur à celui de la commune membre ayant les bases les plus faibles**.

La commune d'Hermanville-sur-mer – dont le budget est couvert à plus de 60 % par les « impôts ménages » (2<sup>e</sup> taux de l'agglomération) –, est en application des transferts de charges, redevable à l'agglomération d'une **compensation négative de plus de 63 000 euros**. De ce fait, elle s'est trouvée dans l'impossibilité de corrélérer ces transferts à une modération de la pression fiscale communale. Ainsi, avant même l'instauration de la taxe additionnelle par l'EPCI, **le contribuable**

**hermanvillais, qui subit aujourd'hui une sorte de double peine, en assurait déjà indirectement le financement.**

Ce très haut niveau d'imposition est à mettre en relation avec le niveau de vie des habitants. Contrairement à certaines idées reçues, celui des Hermanvillais, en 13<sup>e</sup> position, – (données 2010, 29 communes) – est avec 1 842 €/habitant proche de la moyenne de l'agglomération.

Par ailleurs, du fait de la forte charge pesant sur ses habitants, la commune ne peut plus aujourd'hui compter sur le volant fiscal – pourtant sa principale ressource – pour poursuivre l'indispensable modernisation et l'équipement de cette petite ville de bientôt 3 000 habitants.

Le 25 juin 2012, le conseil municipal d'Hermanville-sur-mer a adopté à l'unanimité une motion – qui vous a été transmise M. le Président, ainsi qu'à tous les maires – demandant qu'à l'occasion de l'élargissement de l'agglomération et dans le cadre de la réflexion engagée sur ses compétences, sa gouvernance et ses financements, soit instauré un mécanisme permettant de réduire cette forte inégalité fiscale, par l'introduction de nouveaux critères dans le calcul de la **dotation de solidarité** ; dispositif qui jusqu'à présent favorise certaines communes parmi les mieux financièrement dotées. Les compléments de dotation permettraient par une réduction proportionnelle des taux communaux d'alléger la pression fiscale territoriale.

À plusieurs reprises, cette question a été évoquée en conférence des maires ainsi que récemment en commission des finances. Aucun élément de réponse n'a été apporté à ce jour à nos interrogations.

**Aussi, conformément au souhait du conseil municipal, les délégués d'Hermanville-sur-mer – Pierre Schmit et moi-même – voteront contre les taux de taxes additionnelles... jusqu'à ce qu'une réelle solidarité financière intercommunale soit instituée, prenant en compte les spécificités de notre commune.**

## MIEUX GÉRER NOS DÉCHETS

### Le déchet le plus facile à éliminer est celui que l'on n'a pas produit

#### Nouveau Contexte

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, la Communauté d'Agglomération Caen la mer assure, entre autres compétences, la collecte et le traitement des déchets ménagers.

Cette activité est confiée principalement à une ou des entreprises spécialisées, sous forme d'un contrat renégocié tous les 6 à 7 ans.

Le présent contrat arrivant à expiration cette année, une commission ad hoc s'est mise en place en 2010 pour reconsidérer les termes de ce dernier, aidée en cela par les services compétents de l'agglomération dans un contexte qui a sensiblement évolué.

#### Une équation difficile à résoudre

Dans l'élaboration du cahier des charges et des modalités de collecte, la commission avait la lourde mission de concilier les différents objectifs :

- le respect des nouvelles orientations et obligations plus contraignantes du **Grenelle de l'Environnement** de 2008.
- l'**amélioration de la sécurité** et des conditions de travail des agents, surtout les « ripeurs ».
- l'évolution du **comportement des habitants**
- la réduction de l'impact de la collecte sur **l'environnement**
- la **maîtrise des coûts** tout en respectant la qualité du service

Cette démarche a été menée en total cohérence avec l'agenda 21 instauré par Caen la mer qui entend mener une politique responsable » souligne Alain Gruenais, Vice président de Caen la mer en charge de ce dossier.

#### Aménagements au 2 avril 2013

Les modalités et le cahier des charges associé ont été validés en février 2011 après de nombreux échanges au sein de la commission « Environnement et Développement Durable » de l'agglomération. L'appel d'offre lancé s'est finalisé par le choix des entreprises concessionnaires. A partir d'avril 2013, c'est désormais la société VEOLIA qui assurera la collecte de nos déchets pour une durée de 6 ans. Les jours de collecte seront concentrés du lundi au vendredi, le matin et/ou l'après-midi, hors jours fériés. Pour ces derniers, la collecte sera décalée d'un jour.

### CE QUI NE CHANGE PAS

- Les modalités de **collecte des emballages recyclables** (papier, bouteilles plastiques, métal) dans les fameux sacs jaunes seront conservées, à savoir tous les jeudis ce tri ayant été bien assimilé par les habitants



- Il en est de même de la **collecte de verre**, effectuée par apport volontaire aux bornes dédiées. A Hermanville-Sur-Mer, ces dernières sont installées derrière la salle polyvalente, Allée Georges Samson et à la déchetterie.



Sachons que l'efficacité de cette collecte est insuffisante, Caen la mer se situant en « queue de peloton » au niveau national. L'effort de chacun d'entre nous est donc attendu sur ce point.

- Enfin, pour ce qui concerne Hermanville-Sur-Mer, le nombre de collecte des **encombrants** restera fixé à 3, sachant qu'en cas d'urgence la déchetterie est là pour les accueillir.

Dates prévisionnelles pour les encombrants : mardi 4 juin 2013 – **mardi 24 septembre 2013** – **mardi 25 février 2014**.



De plus de nombreux matériels sont valorisables (déchets d'équipement électriques et électroniques **DEEE**) réduisant en cela le volume des encombrants.

Ils peuvent être déposés à la déchetterie pour être ramenés à un magasin d'électroménager.

### CE QUI CHANGE

- **Ordures ménagères : une seule collecte tous les lundis.**

Les analyses statistiques sur les années passées ont montré à l'évidence que la deuxième collecte hebdomadaire était peu efficace surtout en secteur pavillonnaire. On conservera donc **une seule collecte**.



- **Déchets verts : vers une nouvelle gestion AJUSTEMENT À UNE COLLECTE TOUTES LES 2 SEMAINES (LE MERCREDI) DU 1<sup>er</sup> MARS AU 30 NOVEMBRE POUR**

### LES COMMUNES DISPOSANT D'UNE DÉCHÈTERIE A PROXIMITÉ

Depuis le début, Caen la mer a mis en place une politique ambitieuse quant à la collecte des déchets verts en choisissant le porte à porte, une solution que peu d'agglomération pratiquent à ce jour ; Si l'utilisateur s'en déclare satisfait, ses coûts grèvent particulièrement le budget global. Depuis plusieurs années, une réflexion s'est engagée pour repenser complètement ce processus trop coûteux, s'attachant aussi bien aux modalités de collecte que sur la prévention de ces déchets particulièrement abondants au printemps dans les zones pavillonnaires.

A cela, vient s'ajouter la pénibilité de ce travail pour les agents. Le compromis retenu s'articule donc sur les points suivants :

**Les sacs seront remplacés par un bac**, 5 fagots de branchages pouvant être associés au dépôt. Livré au cours du mois de février, il ne pourra être utilisé qu'à partir du 2 avril 2013.

**Attention pour les impasses et les rues étroites, une collecte spécifique sera organisée.**



Une nouvelle campagne de fourniture de **composteur** a été lancée. Et ce sont plus de 120 foyers à Hermanville-Sur-Mer qui ont répondu à ce nouvel appel. Merci à tous pour votre engagement. Une utilisation optimale de ces derniers minimise largement les déchets verts à collecter. Le paillage reste aussi une solution de réutilisation des branchages.

Enfin n'oublions la présence d'une déchetterie sur notre territoire qui pourra répondre à tous vos besoins.

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h - Le samedi : de 9h à 18h

Pièce d'identité et justificatif de domicile à présenter à l'entrée.

#### EPILOGUE

Ces choix étant faits, à partir du 2 avril, il conviendra d'être vigilant quant au déroulement des opérations en restant à l'écoute des habitants tout en s'attachant à ce que ces derniers respectent les nouvelles règles.

#### Pour plus d'informations

Appeler le N° vert : 0 800 00 14 290 gratuit depuis un poste fixe.

Retrouvez toutes les informations sur le site de Caen la mer : [www.caenlamer.fr](http://www.caenlamer.fr)



## LOCAL PETITE ENFANCE

Samedi 16 Mars dernier a été inauguré le nouveau local réservé à la Petite Enfance de notre commune. C'est en présence des élus responsables du RAM, de nombreux élus des communes



environnantes, de représentants de la CAF, des assistantes maternelles de la Ronde des enfants et de la commune, des représentants des associations locales qu'a été coupé le ruban traditionnel. Ce local d'une surface d'un peu plus de 100 m<sup>2</sup> était l'ancien centre de tri de la Poste. Après une longue attente due aux vicissitudes administratives, nous avons eu l'occasion de nous rapprocher ce local qui a pu être rénové et aménagé par les personnels techniques de la mairie. Il comprendra une grande salle d'activités, un coin cuisine, des sanitaires aux normes PMI et une grande pièce de repos pour les tout-petits bambins. Un effort important a été apporté à tout ce qui touche la sécurité pour ces petites têtes blondes. Enfin, un décor mural donne un environnement agréable et ludique à cet espace. Le coût total de la rénovation et de l'aménagement oscille autour des 65 000 €. L'utilisation de ce local sera réservé en priorité pour les assistantes maternelles de La Ronde des Enfants affiliée au RAM ce qui sera acté par la signature d'une convention officielle.

## EFFACEMENT DES RÉSEAUX

Les chantiers d'effacement des réseaux des rues Hervé Leroy, du Cimetière anglais, Chambois et Guy Baudry ont vu leur première phase se terminer. Commencée lors du dernier trimestre 2012, l'ensemble des riverains sont connectés depuis au nouveau réseau électrique souterrain. L'éclairage public avec de nouveaux candélabres équipés de lampes à basse consommation et gradation de luminosité après 23h00 fonctionne au grand plaisir de tous les riverains. Nous devrions voir, au cours des prochaines semaines, les techniciens de France Telecom démonter le réseau téléphonique. Ensuite, l'ensemble des poteaux béton et bois sera démonté et retiré ce qui permettra de bénéficier d'un plus grand espace sur les trottoirs.



## RÉSEAU EAU POTABLE

Depuis quelques semaines, vous avez pu constater la présence de travaux en petits chantiers rapprochés sur l'avenue Amiral Wietzel et les rues adjacentes.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la prévention sanitaire et du développement durable. Il s'agit du remplacement des anciennes conduites d'eau potable en plomb encore existantes. En tout, ce sont plus de 150 branchements individuels qui vont être rénovés pendant cette campagne, dont 142 sur le secteur de la Brèche.



# Travaux Normanville

## LES TRAVAUX COMMUNAUX D'HIVER

Malgré un hiver très pluvieux, et des conditions météorologiques déplorables, les services techniques ont poursuivi l'entretien de la commune et l'aménagement de certains sites.

Ainsi, cet hiver nous avons élagué, avec le concours d'un bûcheron professionnel, de grands arbres devenus très dangereux, notamment dans le chemin des Hautes Sentes et mis en sécurité (en coupant quelques branches) certains arbres remarquables du parc de la mairie. Quelques arbres restent à élaguer mais les sols détrempés, dans ces secteurs, ne nous permettent pas d'y accéder actuellement avec les nacelles.



L'entrée de ville rue de la canardière est en cours d'aménagement pour laquelle nous avons amené récemment de la terre végétale en grande quantité. Il est prévu à cet endroit une pelouse et un massif de fleurs.

La plantation d'arbres et d'arbustes le long du CD 514 va être réalisée au printemps, dès que la météo le permettra. Il est prévu des arbres à floraison printanière de petit développement, des hortensias et beaucoup de rosiers paysagers afin d'apporter une touche de couleur sur cet axe principal très fréquenté.



Les quelques arbres et taillis de ronces, peu esthétiques et en mauvais état qui bordaient le chemin du nouveau cimetière ont été coupés afin de réaliser un reprofilage de l'ensemble de l'espace longeant le nouveau quartier de La Marque. Cet aménagement nous permettra un entretien plus régulier et moins consommateur de temps. Afin de rendre cet endroit agréable, nous allons réaliser la plantation de 40 poiriers à fleurs (*pyrus callieriana chanticleer*) et l'engazonnement de l'ensemble de l'espace. Ces travaux seront effectués dans les semaines à venir.

Après la pluie, non pas le beau temps mais la neige en quantité. Dès le matin très tôt, nous avons engagé le déneigement de tous les axes

principaux facilitant ainsi l'accès aux véhicules et aux services d'urgences. Pendant ces deux journées très chargées, les employés communaux ont donné le maximum allant même dégager certains axes départementaux la RD35, la RD60 et le RD514 en lieu et place des services du conseil général totalement pris sur les grands axes.

Conjointement ces chutes de neige associées à un vent violent d'est en tempête et un coefficient de marée au-dessus de 100, la digue a été envahie par la mer et le sable en grande quantité, empêchant tout passage de piétons et encore moins de cyclistes. Une nouvelle fois, ce sont nos

employés qui ont totalement dégagé et désensablé l'ensemble de la digue afin de lui redonner son caractère agréable et une certaine liberté de circulation.

Malheureusement, suite à cet hiver pluvieux et rigoureux, comme dans toutes les communes touchées, l'état de nos routes et de nos chemins n'a cessé de se dégrader, ainsi nous tentons au mieux de colmater ces nids de poule avec de l'enrobé à froid à raison d'environ 4 tonnes par semaine.

Concernant les bâtiments communaux, nous avons repeint à neuf l'ancienne salle vidéo pour l'aménager en salle de classe pour les CE1. Ces travaux font partie de l'organisation transitoire due au chantier de l'extension et du restaurant scolaire.

Un grand chantier a vu sa conclusion. Il s'agit de l'ancien local de la Poste ayant servi antérieurement au tri du courrier. De nombreux travaux ont été réalisés dans les anciennes salles : construction d'un mur de séparation avec le bureau postal, création d'une entrée pour le personnel, changement de la porte d'entrée arrière, rénovation des sanitaires, isolation phonique et thermique, création d'un réseau électrique propre à cet espace aux normes petite enfance, réfection des sols, création et installation d'un coin cuisine, mise en peinture de l'ensemble, décoration murale. L'ensemble de cet espace sera mis à la disposition des assistantes maternelles du RAM.

Nous espérons tous maintenant un peu de soleil avec l'arrivée du printemps, ce qui nous permettrait de finaliser les travaux commencés et de bien préparer l'été pour poursuivre le fleurissement engagé l'an dernier.

■ **Claude LE GOUPIL**  
Directeur des Services Techniques





## L'ÉCHAPPÉE DES DORIS

L'Association des Doris de la Côte de Nacre participe régulièrement à des rassemblements de ce type de bateaux, notamment en Bretagne, à Binic ou sur la Rance. Elle s'investit aussi dans l'animation de manifestations à caractère maritime, telles que la fête du port à Ouistreham ou « Presqu'île en fête » à Caen.

Affirmant sa volonté de contribuer à la sauvegarde d'un patrimoine maritime caractéristique de la Côte de Nacre, l'objectif principal de l'ADCN est de faire naviguer ses Doris le plus souvent possible, toujours dans la convivialité et une ambiance festive.

C'est dans cet esprit que l'ADCN organise le Samedi 29 juin 2013 la remontée du canal de Ouistreham à Caen. Cette manifestation est organisée en partenariat avec les communes riveraines ou proches du canal et des communes de la Côte de Nacre, de Courseulles à Ouistreham.

**Si vous possédez un Doris ou tout type de bateau navigant à la rame, inscrivez-vous afin de contribuer à la réussite de cette grande fête.**

### Renseignements et contact :

Association des Doris de la Côte de Nacre - 144 Grande Rue - 14880 Hermanville-sur-Mer

Marc BENICHON : 06 83 56 36 18 –  
adcn.doris12@gmail.com

Vendredi 21 juin à partir de 18h

### FETE DE LA MUSIQUE

The Bendies

<http://www.solo2batterie.top5video.com/tag/ouistreham+solo/1>

21h : Les Fonk'Farons

<http://www.lesfonkfarons.com/>

Samedi 22 juin

### OUVERTURE DU FESTIVAL

14h15 à 18h : théâtre et danses MJCI

• 14h30 à 15h15 : théâtre

« **Tournoi médiéval** »

• 15h30 à 17h30 : danses du monde

Africaine / Djembé / Moderne

Country / Rock / Meurique

« **Tournoi médiéval** »

18h30 : chansons parlées et mises en scènes drôles

Déambulation avec les enfants de 7 à 13 ans

19h30 : Stereen Cie « Little Big men »

[ciesterenn.free.fr/](http://ciesterenn.free.fr/)

20h30 : intermède avec « Cocktail musique »

21h30 : Bruit qui court « Carmen Opéra Clown »

<http://www.bruitquicourt.com/spectacles/carmen-opera-clown>

Dimanche 23 juin

• 15h : La Famille Goldini « Travelling Palace »

[http://www.goldini.fr/travelling\\_palace.html](http://www.goldini.fr/travelling_palace.html)

### FIL ROUGE

Team radio - EurekaStreet



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS DU GÉNIE

Dimanche 3 mars, s'est tenue, en la salle polyvalente de notre commune, la 47<sup>e</sup> assemblée générale de l'Amicale des Anciens Sapeurs du Génie de Basse-Normandie.

Accueilli par leur président Yannick Langlais, ce sont plus d'une soixantaine d'anciens sapeurs de tous grades, accompagnés de leurs épouses, qui ont passé une journée à Hermanville-sur-mer. Le Général Jean-Jacques RIGOUX, Président National des Anciens Sapeurs du Génie était l'invité d'honneur de cette manifestation. Après le mot d'accueil du président, le maire, Jacques Lelandais a souhaité la bienvenue à tous puis a présenté sa commune, ses atouts et son histoire, en particulier son rôle incontournable dans les opérations du débarquement du 6 juin 1944. En fin de matinée, une prise d'armes avec dépôt de gerbe s'est déroulée au monument aux morts. La journée s'est conclue par un banquet agrémenté par quelques chansons anciennes chantées par des sapeurs à voix.



# Médiathèque Cyberbase



Médiathèque  
d'Hermanville sur Mer

## EXCELLENT BILAN POUR LA MÉDIATHÈQUE

La nouvelle bibliothèque municipale, tant attendu par les habitants, a ouvert ses portes en septembre 2011 et depuis le public est au rendez-vous. Qui dit que les livres n'ont plus la cote ? Avec plus de **1 200 inscrits**, dont une large majorité d'Hermanvillais, la bibliothèque continue d'enregistrer de nouveaux inscrits de tout âge puisqu'elle accueille aussi bien les bébés avec les parents ou les assistantes maternelles, les enfants avec les parents ou les enseignants que les jeunes adultes et les seniors.

Le **choix** s'est diversifié, grâce au partenariat avec la BDP (Bibliothèque de prêt du Calvados) : CD de Musique, textes lus... et s'enrichit tout au long de l'année grâce à un budget communal doublé pour répondre autant que possible aux nouveaux besoins :

- romans en tous genres, biographies, bandes dessinées, mangas,
- documentaires,
- magazines, quotidiens...

De plus, les lecteurs ont accès, avec leur carte individuelle, au **catalogue** des bibliothèques de Caen la mer via son portail internet et peuvent emprunter des documents à Caen Centre et ses annexes, Hérouville, Mathieu, Giberville...

### Un fonctionnement efficace !

Une vingtaine de bénévoles s'impliquent régulièrement à la médiathèque, sous la direction de la bibliothécaire Sophie, où les tâches sont variées et réparties en fonction de la disponibilité de chacun :

- l'accueil et le conseil du public
- le choix de documents
- la sélection des dons
- le classement et plastification des livres
- les animations

### Le développement de la lecture sous toutes ses formes !

Le développement de la lecture s'organise autour de **3 axes** :

- Actions en faveur de la promotion du livre et de la lecture
- Programmes d'intervention auprès des publics spécifiques
- Partenariats avec différents acteurs

### 1/ Promotion du livre et de la lecture

#### ➤ **Heure du conte (10 séances) :**

**20 personnes moyenne en par séance**

Un mercredi par mois à 11 heures, destiné aux 3/6 ans accompagnés des parents et/ou des animateurs du Centre de loisirs

#### ➤ **Bébés lecteurs : 7 séances :**

**30 personnes en moyenne par séance**

Un samedi par mois à 10 heures, destiné aux 0/3 ans accompagnés des parents

#### ➤ **Spectacle de contes avec 2 compagnies professionnelles : 2 séances**

Dans le cadre des « Graines de lecteurs » en partenariat avec Caen la mer, destinés aux 0/3 ans accompagnés des parents

#### 2/ **Intervention auprès des publics spécifiques**

#### ➤ **Lecture-spectacle auprès des Bébés (7 séances) : 35 personnes en moyenne**

Un mardi par trimestre et 2 groupes, séance destinée aux 0/3 ans, accompagnés des assistantes maternelles du RAM (B. TALVAST)

#### ➤ **Actions en direction des publics scolaires et périscolaires**

- Elèves de l'aide aux devoirs avec les bénévoles : activités de lecture et informatique
- Visites de classes à la médiathèque en alternance avec les cours informatiques à la Cyber-base®, pour les élèves de Grande section au CM2 : 1 heure par semaine, accompagnés des enseignants
- Heure du conte : 1 séance par trimestre pour les élèves (Petits / Moyens / Grands / CP), accompagnés des enseignants
- Activités lectures avec les enfants du centre de loisirs pendant les vacances scolaires
- Rencontre avec l'auteur Philippe DELERM et les élèves de CM1, CM2
- Rencontre avec l'auteur Gilles LETOURNEL et les élèves de CM2
- Rencontre avec l'auteur Pol Corvez et les élèves de CE2, CM1, CM2

### 3/ **Partenariats**

#### ➤ « **Journée Portes ouvertes** » – **Fête des associations**, en partenariat avec le Comité de Fêtes :

- Samedi 3 septembre 2011 de 14h à 18h (200 personnes)
- Samedi 8 septembre 2012 de 14h à 18h (100 personnes)

#### ➤ **Exposition « Comment le livre vient au monde »**, en partenariat avec la BDP Du 2 septembre au 24 octobre 2011

#### ➤ **Inauguration de la médiathèque**, en présence de tous les partenaires financiers du projet Samedi 22 octobre 2011 (230 personnes)

#### ➤ « **Carte blanche avec Philippe DELERM et Jean-Louis Ezine** », en partenariat avec la BDP :

Vendredi 9 décembre 2011 (150 personnes)

#### ➤ **Activité Jeux de société**, en partenariat avec la MJCI

- Samedi 17 mars 2012 (25 personnes)
- Samedi 1<sup>er</sup> décembre 2012 (20 personnes)

#### ➤ **Exposition « Ces inventions qui ont changé le monde »**, en partenariat avec l'association Sciences de guerre/Sciences

### Horaires d'ouverture

- Lundi : 14h-18h
- Mardi : 14h-18h
- Mercredi : 10h-12h / 14h-18h
- Jeudi : fermeture
- Vendredi : 14h-19h
- Samedi : 10h-12h

### Pour en savoir plus

Médiathèque  
144, Grande rue  
14880 Hermanville-sur-Mer  
02 31 36 18 05  
bibliotheque.hermanville@orange.fr  
www.mediathèquehermanville.  
wordpress.com

de paix/Normandie

- Du 19 mai au 16 juin 2012

#### ➤ **Exposition « Passion du cirque »**, en partenariat avec la BDP Du 2 juillet au 6 août 2012

#### ➤ **Exposition de photographies « Les arbres remarquables de Normandie »** de Henri GADEAU de KERVILLE, en partenariat avec l'association l'ARDI (Caen)

- Du 5 octobre au 31 novembre 2012
- Vendredi 16 novembre 2012 : Conférence de Yann Leborgne, en partenariat avec le Crécet, « Des arbres, des rites et des croyances

#### ➤ **Rencontre avec l'auteur suédois Björn LARSSON**, en partenariat avec le CRL dans le cadre du festival « Les Boréales » : jeudi 29 novembre (50 personnes)

#### ➤ **Marché de Noël**, en partenariat avec le Comité des Fêtes,

Heure du conte, à partir de 4 ans

- Samedi 10 décembre 2011 (40 personnes)
- Samedi 8 décembre 2012 (35 personnes)

## CYBER BASE

### Très bonne fréquentation de la Cyber-base® !

La salle multimédia dispose de 12 ordinateurs et 6 ordinateurs portables avec accès à internet et compte près de **500 inscrits**.

L'espace est sous la responsabilité de la **directrice** de la Médiathèque, assistée de :

- un **animateur multimédia** : Grégory (24 heures par semaine) depuis juillet 2012
- un **bénévole** : Jean-Paul

La salle se répartit en deux temps :

☐ **Temps scolaire** : 8 classes à raison d'1 heure par semaine et par classe (au minimum)

☐ **Temps public** :

- consultation libre : tous les après-midi, sauf le jeudi, avec en majorité de la consultation internet (messagerie, loisirs...) et de la bureautique
- ateliers d'initiation pour débutants : tous les après-midi sauf le jeudi
- ateliers à thème : tous les mardis soirs
- tournoi de jeux vidéos avec les jeunes : 1 mercredi par mois et pendant les vacances

### A noter :

Ce printemps, la bibliothèque vit aux couleurs de l'Afrique :

- Exposition sur le conte oral africain
- Heure du conte africain avec les bénévoles
- Soirée conte avec Ladji Diallo (jeudi 30 mai à 19 heures) où chacun peut apporter un plat pour prolonger la soirée
- Rencontre avec Scholastique Mukasonga (mercredi 5 juin à 19 heures) Lauréate du prix Renaudot.



## MARS

**DIM 31 :** COURSES AUX ŒUFS DE PÂQUES Parc municipal

## AVRIL

**MER 3 :** CONCOURS DE BELOTE Salle polyvalente

**SAM 6 :** SOIRÉE AFRICAINE Salle polyvalente

**VEN 19 :** LOTO Salle polyvalente

**SAM 20 :** THEATRE ET MUSIQUE « ZIKFA » Salle polyvalente

## MAI

**SAM 4 :** MUSIQUE ET VIDEO  
« STÉRÉO-VISION II » La ferme

**DIM 5 :** PUCES DE LA COUTURIÈRE Salle polyvalente

**VEN 24 :** CAFÉ CITOYEN Salle polyvalente

**SAM 25 :** SOIREE CABARET « JAZZ INTERDIT » Salle polyvalente

**JEU 30 :** Soirée CONTE  
« LA PALABRE DES VESTIBULES » Médiathèque

## JUIN

**JEU 6 :** CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

**VEN 21**  
**au 23 :** FESTIVAL « CULTURE À LA FERME 8 » La ferme

**SAM 29 :** RAID À L'AVIRON  
« L'ÉCHAPPÉE DES DORIS » Canal de Caen  
à la mer

Programme complet sur [www.hermanvillesurmer.com](http://www.hermanvillesurmer.com)

